

AIR 0241-F ED 7 Clauses de vérification et de réception des aéronefs de série (neufs, révisés, modifiés, réparés ou reconstruits).

Titre : AIR 0241-F ED 7 Clauses de vérification et de réception des aéronefs de série (neufs, révisés, modifiés, réparés ou reconstruits).

Auteur(s) : MinArm (Ministère des Armées et des anciens combattants)

Date du document : Jeudi 3 novembre 1983

Complément d'information : Déclassé(s)

Mots-clés : norme
normes

Visibilité : Publique

Centre d'indexation : A2IND